



Chers collègues,

Nos démarches auprès des parlementaires, coordonnées avec celles de la direction pour une efficacité optimale, semblent avoir porté leurs fruits, **et nous, CNPF, sommes sur le point d'obtenir 16 postes supplémentaires en CDI financés par notre subvention pour charge de service public (SCSP) (budget de l'Etat) en 2024**. Ces CDI s'additionnent au 10 déjà prévus au projet de loi de finances pour 2024, dont 5 financés par notre SCSP et 5 à financer par des conventions déjà prévu.

Ce sont donc au total **21 postes financés durablement par notre SCSP qui nous seraient attribués à partir de 2024**, ceci d'une part pour nous permettre de contribuer à la prévention des risques incendie, et d'autre part pour la gestion de nouveaux PSG rendus obligatoires par l'abaissement du seuil de l'obligation de présentation de 20 à 25 ha.

Nos arguments ont donc été entendus. Cependant, ne doutez pas que des résultats soient aussi attendus, et il nous faudra démontrer notre efficacité et celle de la garantie de gestion durable...

Bien sûr, **ce n'est pas suffisant en regard des tâches qui nous attendent** liées à l'exigence par le gouvernement d'une extension de la garantie de gestion durable à de nouvelles surfaces forestières, ainsi qu'à l'inévitable complexification de la gestion forestière pour la prise en compte des effets du changement climatique et de la protection de l'environnement.

Comme vous le savez, cela fait plusieurs années que nous intercédons auprès des parlementaires pour obtenir le renforcement de nos moyens. Cette année encore, c'est toujours avec l'objectif d'obtenir un renfort **d'une cinquantaine de postes sous trois ans que nous avons sollicité et même rencontré le ministère, et surtout les élus de la République**. Nous verrons la suite, mais ces efforts commencent à payer.

Le projet de loi de finances sera voté comme chaque année à la fin décembre, avec comme nous l'espérons tous, la confirmation de ces postes, au pied du sapin...

Vos représentants auprès de vous en CCL, CSA, conseils de centres et CA du CNPF